



Compte Rendu CFDT de la réunion du 11 octobre 2007 du groupe de travail sur les missions du MEDAD

La réunion était présidée par Philippe LEDENVIC, directeur-adjoint du Cabinet, en présence du secrétaire général du MEDAD par intérim, Didier LALLEMENT qui n'a pas pris part aux débats.

Étaient présents au titre de l'administration : Dominique MORTELECQ conseiller social, Hélène JACQUOT-GUIMBAL, Jocelyne BEAUVOIS-SANDRAS, Alain VALLET, Emmanuel REBEILLE-BORGELLA, Sabine VANSAINGELE, François MOREAU, François CAZOTTE et Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD.

Pour la CFDT étaient présents : Yannick LE DEUN pour l'Écologie, Albert AMBOISE pour les DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), Priscilla DEROO pour la DIACT, Véronique THYS et Évelyne POREE pour l'Équipement.

Philippe LEDENVIC rappelle en préambule que ce groupe de travail doit donner un « sens » au MEDAD.

Il revient sur la question de la représentativité syndicale au sein des groupes de travail, réitère l'accord du Cabinet sur la prise en charge des préparations.

CGT et FO ont écrit pour signaler leur désaccord sur la représentation syndicale dans les groupes de travail.

Nous nous sommes déjà exprimés sur ce sujet et n'y revenons plus.

Il précise que l'enjeu de la réorganisation du MEDAD est de mettre le Ministère en capacité de savoir faire pour qu'il soit en mesure, à terme, de proposer et d'imposer une façon de faire à tous.

Il est donc nécessaire de réfléchir sur la façon de parvenir à tout ça.

Sur les ambitions du MEDAD (document joint à ce compte-rendu), des contextes transversaux et des principes territoriaux sont proposés.

La situation des Établissements Publics sera évoqué dans un deuxième temps.

Il faut régler, en 2 ou 3 séances, la façon d'organiser l'administration centrale et les services déconcentrés.

Aucune conclusion ne sera donnée à l'issue des groupes de travail. Une convergence de vue sera recherchée après les travaux du Grenelle.

La CFDT demande des précisions sur les « blocs de missions » et leur transposition territoriale et rappelle son attachement au maintien des services de proximité du Ministère.

Nous nous interrogeons également sur le manque de lisibilité en matière de pistes de réflexion. Si quelques informations réussissent à nous parvenir, par le biais de directeurs qui, eux, jouent la transparence, le Cabinet n'entend pas travailler de cette manière. Philippe LEDENVIC précise, en outre, son mécontentement quant aux fuites et dira aux Directeurs ce qu'il en pense.

Il n'est, pour lui, pas judicieux de commencer à réfléchir sur des pistes de travail non abouties puisqu'elles sont en perpétuel mouvement.

Une communication interne sur la démarche sera mise en place, notamment par le biais d'un Intranet qui compilera l'ensemble des documents sur la réorganisation.

En ce qui concerne le rapport ARIBAUD (évaluation de l'expérimentation DRIRE/DIREN), il manque encore la signature d'un ministre sur la lettre de transmission aux organisations syndicales (depuis le 25 juillet ! ! !).

Pour la présente réunion, il manque un document concernant les services, les effectifs et les missions des administrations centrales relevant du MEDAD qui aurait dû nous être transmis (mais qui n'est même pas communiqué en séance).

Philippe LEDENVIC rappelle la difficulté d'articuler toutes ces réflexions avec les autres ministères concernés.

Les contacts ont lieu au niveau des cabinets.

Avec l'Agriculture, au périmètre inchangé, les convergences de vue sont grandes (accord sur la fusion DDE/DDAF et position critique vis à vis d'OSE).

Avec les Finances, il y a plus de problèmes avec les modifications des périmètres ministériels. Le MINEFE s'interroge sur sa structuration déconcentrée et il n'y aura pas de position affichée pour les DRIRE avant fin octobre.

Avec le Logement, « la difficulté est encore plus grande » car les ministères divergent sur l'interprétation des décrets d'attribution.

Il faut ajouter les contacts avec l'intérieur (DSCR) et Matignon (DIACT)

En ce qui concerne les blocs de mission, la réponse textuelle de Philippe LEDENVIC est la suivante : « Il est nécessaire d'avoir une vision un peu cohérente sur l'ensemble des missions mais pas structurellement implicite ».

Le « sens » est fourni, une première réflexion se fait.

Sur l'organisation territoriale, le Cabinet perçoit bien le besoin d'avoir un échelon régional, unifié et cohérent qui va devenir un outil privilégié pour le préfet de région. Cette réflexion est commune à l'ensemble des ministères.

Par contre il n'est pas certain que l'échelon départemental par ministère soit pertinent. Le partage entre ministère semble préférable (exemple : DDE/DDAF étendues aux Finances et au Logement). Le problème, c'est l'articulation entre régional/ministériel et départemental/interministériel.

Il y a débat y compris à l'Intérieur. « C'est d'une complexité extrême. C'est pourquoi Matignon arbitrera la question. »

La CFDT n'obtiendra pas de réponse à sa demande en ce qui concerne le niveau infra-départemental.

Pour la fusion DRIRE/DIREN, la poursuite du processus est en cours d'examen avec les têtes de réseau DRE, DRIRE et DIREN. Le cheminement sera différent suivant les régions. « Les modalités restent à discuter, rien n'est remis en cause mais tout sera consolidé dans un cadre plus large ».

A notre demande sur l'avancement de la RGPP et son impact sur la réorganisation du MEDAD, Philippe LEDENVIC répond que l'équipe RGPP réfléchit, elle aussi, à cette évolution.

La CFDT rappelle sa demande d'un service maritime unique composé des Affaires Maritimes, des Phares et Balises et des services maritimes de l'Équipement. Cette unité devra se retrouver à l'échelon central, ce n'est pas le cas aujourd'hui. La DGMT devrait constituer le pivot de cette organisation. Pour ce qui concerne les services déconcentrés, la CFDT est favorable au rapprochement des DDE, DDAF et DDAM pour la création des DDAEM ce qui n'a pas encore été fait et propose que le Finistère expérimente ce rapprochement.

A notre question sur l'externalisation « possible » des permis de conduire (sur laquelle la CFDT a eu, récemment, des informations de la DSCR), il est répondu « qu'aucune décision n'a été prise ». Pas de réponse sur notre demande concernant les autres missions potentiellement externalisables.

Le Cabinet est preneur de toutes les contributions des organisations syndicales sur les missions du MEDAD (dans les deux prochaines semaines).

Philippe LEDENVIC rappelle que nous devons tous avoir une vision commune de ce ministère et véritablement lui donner « un sens ». C'est l'objectif affiché. Pour la prochaine réunion, sans doute, début novembre (il rappelle au passage que le Président veut que tout soit acté fin décembre), sera fourni un schéma de réorganisation qui servira de base aux discussions. Il prendra en compte les réflexions de la grand messe du Grenelle, sera évoqué avec les directeurs et les autres ministères avant d'être présenté aux organisations syndicales.

A notre interrogation sur l'impact du Grenelle de l'Environnement sur la réorganisation et sur les personnels, Philippe LEDENVIC répond que « peu de sujets évoqués dans les groupes de travail ont des impacts organisationnels directs » .

Le seul sujet évoqué par un groupe de travail du Grenelle concerne les établissements publics et s'est traduit par une demande de mission parlementaire sur le sujet.

Commentaires CFDT :

Il est, une fois de plus, difficile d'être optimiste quant à la façon dont se déroule le dialogue soit-disant « social » au sein de notre nouveau et grand Ministère qui se veut sauveur de la planète mais se soucie nettement moins de l'avenir et du moral de ses personnels.

Le langage opaque, employé de manière choisie et systématique, par Philippe LEDENVIC qui réitère en boucle la notion de « sens » (sans lui en donner un véritable) et lui permet de ne quasiment jamais répondre de manière précise à nos questions (qui, elles, le sont) biaise toute communication.

Actuellement, les documents fournis se contentent de faire l'état des lieux des services existants, listent les entités concernées et érigent en dogme « l'ambition du MEDAD ». Si la CFDT partage un certain nombre de points notamment sur l'impérieuse nécessité affichée de préserver l'environnement, elle s'interroge sur les moyens qui vont être affectés à cette politique ambitieuse, tant en personnels qu'en services de proximité.

Et sur ces moyens et sur l'approche territoriale, aucune réponse n'est fournie.

Nous voulons bien « être fiers d'être les acteurs d'un projet ambitieux au service d'une cause mondiale », au « profit des agents du MEDAD, de la France et de la planète ». Mais sans moyens, avec des réductions d'effectifs clairement annoncées, de nombreuses questions se posent et il va bien falloir que le Cabinet se décide à nous donner des réponses, et ce, en prenant ses responsabilités sans se retrancher derrière un futur arbitrage de Matignon et du Président « en personne ».